

JurisMedX

Fiche de synthèse

Le consentement libre et éclairé en droit suisse



Laurence Petoud – Référente juridique
CAS Droits des patients & santé publique

20 septembre 2025

"Ce document est protégé par copyright. Son contenu est issu d'un travail original et ne peut être utilisé sans autorisation."



MedLegalFlow

Bienvenue dans **MedLegalFlow**, la méthode qui transforme l'approche du droit médical en un raisonnement clair et structuré. Avec cette approche, vous apprendrez à manier les règles juridiques avec précision et à appliquer le syllogisme juridique de façon efficace.

Grâce à une logique fluide et stratégique, vous maîtriserez enfin le raisonnement médical et juridique sans vous laisser submerger par la complexité des textes de loi.

Découvrez une ressource complète et interactive sur le droit médical et les droits des patients

Que vous soyez étudiant, professionnel de santé ou simplement curieux d'en savoir plus sur le droit des patients, cette banque de documents vous accompagne à chaque étape de votre apprentissage et de votre perfectionnement.

Accédez à une diversité de formats pédagogiques adaptés à tous les niveaux :

- ✓ **Quizz et QCM** progressifs pour tester vos connaissances
- ✓ **Cas pratiques** avec et sans analyse pour affiner votre raisonnement juridique
- ✓ **Fiches pratiques** claires et synthétiques pour une compréhension rapide
- ✓ **Cartes mentales et flash cards** pour mémoriser efficacement les notions clés
- ✓ **Notes de cours enrichies** tirées d'une préparation approfondie au CAS en droit des patients et de la santé publique

Pensé pour allier théorie et mise en application, cet ensemble vous offre un outil précieux dans votre démarche d'apprentissage et dans votre pratique professionnelle.

- 🔗 Transformez votre approche du droit médical grâce à une méthode structurée, dynamique et interactive !

Ce fichier est bien plus qu'un simple recueil de ressources : c'est une véritable invitation à explorer, à réfléchir, et à se dépasser. Quizz stimulants, cas pratiques captivants, analyses approfondies... Chaque section a été soigneusement conçue pour éveiller votre curiosité et affûter vos compétences.

Que vous soyez ici pour tester vos connaissances, affronter des scénarios réalistes ou plonger au cœur de la réflexion critique, vous êtes au bon endroit.

Préparez-vous à relever des défis intellectuels, à affiner vos raisonnements, et à construire les bases solides de votre maîtrise.

Le but du jeu ? Apprendre, progresser et — pourquoi pas — s'amuser un peu en chemin.

Alors, laissez-vous guider et découvrez tout ce que cette œuvre a à vous offrir.

Bonne exploration, et surtout... bon courage !



I. Fondements juridiques

- **Art. 10 Cst.** : droit à la liberté personnelle (intégrité physique et psychique).
- **Art. 28 CC** : protection de la personnalité.
- **Art. 3 LPMéd & art. 321 CP** : respect du secret professionnel et information du patient.
- **Jurisprudence constante du TF** : le consentement est la **condition de licéité** de toute intervention médicale.

II. Conditions de validité du consentement

1. **Capacité de discernement** (art. 16 CC) → Le patient doit comprendre la portée de sa décision.
2. **Information complète** → Nature de l'acte, risques, alternatives, urgence.
3. **Liberté de choix** → Pas de contrainte, pas de manipulation.
4. **Consentement explicite ou implicite** → écrit, oral, ou comportement sans équivoque.

⚠ **Sans consentement valide → l'acte médical est illicite** (atteinte à l'intégrité corporelle, potentiellement pénalement et civilement répréhensible).

III. Limites et exceptions

- **Urgence vitale** : intervention possible sans consentement (principe de l'état de nécessité, art. 17 CP).
- **Patients incapables de discernement** : décision par le **représentant thérapeutique** ou selon l'art. 378 CC (ordre de priorité).
- **Directives anticipées** : priment sur la décision de la famille.

IV. Jurisprudence clé

- **ATF 115 Ia 234** : absence de consentement = atteinte illicite.
- **ATF 120 Ib 411** : obligation d'information renforcée en cas de risques spécifiques.
- **ATF 133 III 121** : la charge de la preuve du consentement incombe au médecin.

V. Responsabilités et conséquences

- **Responsabilité civile** : indemnisation du dommage + tort moral (art. 41 CO, art. 49 CO).
- **Responsabilité pénale** : lésions corporelles simples ou graves (art. 122-125 CP).
- **Responsabilité disciplinaire** : sanctions professionnelles (LPMéd, codes de déontologie).

VI. Points critiques pour la pratique

- ✓ Documenter systématiquement le consentement (dossier médical).
- ✓ Adapter l'information au niveau du patient (langage simple, supports visuels si besoin).
- ✓ Revenir régulièrement sur le consentement dans les traitements longs ou répétés.
- ✓ Prévoir des protocoles spécifiques pour mineurs, psychiatriques et soins palliatifs.



👉 Synthèse JurisMedX :

Le consentement libre et éclairé est **le socle de la médecine moderne**. C'est un processus, pas une formalité : il combine **information, liberté de choix, et capacité de décision**. Son absence engage directement la responsabilité du médecin, même si l'acte technique est parfait.